

# Conseil de l'IUT du 10 octobre 2019

Vu l'article L 713.9 du Code de l'Education,  
Vu l'article 12 des statuts de l'IUT,

Le Conseil de l'IUT s'est réuni en salle du conseil le jeudi 10 octobre 2019 à 17h00, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur André JETTE, Président du Conseil de l'IUT.

## **Etaient présents :**

Collège enseignants : Monsieur CORLAY, Monsieur TRICOTEAUX, Monsieur ABBA, Madame PARDINI, Madame DUSSART, Madame PARMENTIER

Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT, Madame BRISÉ,

Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE, Monsieur VINS, Monsieur JOVENIAUX, Monsieur NICOLAS, Monsieur FRANÇOIS, Monsieur BAUDUIN

Collège Usagers : Monsieur CHAMPENOIS, Madame GOMES TORRES, Monsieur CHAUVENCY,

Personnalités invitées : Monsieur POIRRIEZ, Monsieur TREHOU, Monsieur TALEB-HAMED, Monsieur PETIT, Madame DUBRULLE, Monsieur ENJALBERT, Monsieur VASSEUR, Madame NIVOT

Ont donné pouvoir : Monsieur POLET et Monsieur COSTERMANS à Monsieur TRICOTEAUX, Monsieur CIRY à Monsieur ABBA, Monsieur DEBLECKER à Madame PARDINI, Monsieur BOUTALEB à Monsieur VUEBAT, Monsieur TISON et Monsieur GROS à Monsieur JETTE, Monsieur DELATTRE à Monsieur VINS, Madame JARZEBSKI à Monsieur CHAMPENOIS

Membres excusés :

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président du Conseil ouvre la séance.

## **1 Approbation du compte rendu du conseil du 13 juin 2019**

(Document envoyé aux conseillers)

*Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.*

## **2 Election du Président du Conseil d'IUT**

Monsieur CARTIGNIES remercie Monsieur JETTE dont le mandat est arrivé à échéance.  
Il invite Monsieur VINS à présenter sa candidature.

Nombre de votants (dont 9 procurations).....	24
Bulletins blancs .....	0
Bulletins NON .....	1
Bulletins OUI .....	23

*Monsieur Christian VINS est élu Président du Conseil d'IUT à l'unanimité moins une voix.*

### **3 Avis sur la nomination du Directeur du Centre de Formation Continue**

Monsieur le Directeur de l'IUT annonce que Dorian PETIT est candidat à son renouvellement. Ce dernier présente sa candidature puis se retire.  
Les conseillers passent au vote à bulletins secrets.

Nombre de votants (dont 9 procurations).....	26
Bulletins blancs .....	0
Bulletins NON .....	1
Bulletins OUI .....	25

*Le Conseil de l'IUT émet un avis favorable à la majorité pour la nomination de Dorian PETIT à la Direction du Centre de Formation Continue.*

### **4 Contrat d'Objectifs et de Moyens 2019.**

Le nouveau COM s'inscrit dans le nouveau plan quinquennal.  
Il faudra prendre en compte la transformation de l'établissement et les changements des cursus.  
DUT -> L3P  
Il faudra prévoir les flux d'étudiants entre l'INSA, l'ISH et l'IUT et la mise en œuvre de l'approche polytechnique.  
Le DUT devient le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) à un niveau Bac+3.  
Certains estiment que BUT est un nom d'usage et que dans les faits, ça ne sera qu'une Licence Professionnelle.

### **5 Modifications des Règlements Intérieurs et des Organisations pédagogiques**

Monsieur le Directeur de l'IUT indique qu'il n'y a aucun changement dans les organisations pédagogiques.

*Les organisations pédagogiques sont adoptées à l'unanimité moins deux abstentions.*

### **6 Commission Pédagogique Nationale**

Monsieur le Directeur de l'IUT invite les Chefs de département à présenter les conclusions de la CPN.

## **7 Questions diverses**

Monsieur CHAUVENCY demande que le règlement intérieur des départements soit diffusé à l'ensemble des étudiants.

Fait à Valenciennes, le 18 octobre 2019  
Pour le Président  
Le Directeur de l'IUT

Eric CARTIGNIES